Programme des vacances

Du 12 juillet au 04 août

14 – 17 ans

Journée du mercredi : 10h - 18h30

Accueil du vendredi soir : 19h – 22h30

Pour tout renseignement ou information
Adressez-vous à l'équipe d'animation ou appelez le 09.64.41.44.50

TARIFS

L'accueil du vendredi sera facturé 2, 50 € par mois.

- Pour les mercredis, petites et grandes vacances

QUOTIENT FAMILIAL	TARIF journée sans repas	TARIF 1/2 journée
0 - 300	2, 30 €	1, 50 €
301 - 500	3, 50 €	2, 30 €
501 - 700	6, 10 €	4 €
701 - 900	8, 40 €	5, 50 €
901 - 1200	9, 20 €	6 €
1201 - 1400	10, 40 €	6, 80 €
> 1401	11 €	7, 10 €
EXTERIEUR < 701	8 €	5, 20 €
EXTERIEUR > 701	18, 90 €	12, 30 €

REPAS : tarif du restaurant municipal - REPAS PRIS A L'EXTERIEUR (ex. cafeteria) : 7, 05 €

Pour la bonne marche du service, le repas devra être confirmé avant 8h30. Passé ce délai, le repas sera dû et aucun remboursement ne sera effectué.

Les accueils de loisirs sont fermés au mois d'Août et la semaine entre Noël et le 1er janvier.

Pour les vacances scolaires, les programmes seront diffusés dans les écoles, auprès de chaque classe. Pour les 11/14 ans, le programme sera diffusé à la sortie des bus. Vous pourrez également les retrouver sur www.ville-aulnat.fr.

Le Pôle Social soutient les familles en accordant des aides déterminées en fonction des revenus. N'hésitez pas à prendre contact au 04.73.61.06.77.

En cas d'absence

Le conseil municipal fixe une indemnité d'absence égale à la moitié du tarif normalement dû soit : 1 journée : paiement d'une ½ journée et ½ journée : paiement de la moitié de la 1/2 journée.

SAUF : si l'annulation est signalée au moins 48h à l'avance ou si un certificat médical est présenté au plus tard le lendemain de l'absence.

INFORMATIONS

Le certificat médical doit être donné le jour même de l'absence ou au plus tard le lendemain pour être pris en compte. Au delà de ce délai, une indemnité d'absence sera facturée.

Tout certificat médical donné pour une période annule l'inscription de l'enfant. Ce dernier ne pourra revenir qu'après les dates mentionnées sur le certificat médical. Aucune dérogation ne sera acceptée

TOUTES LES FACTURES ANTÉRIEURES NON RÉGLÉES ANNULENT L'INSCRIPTION DE L'ENFANT POUR LES VACANCES.

POUR TOUTES LES ACTIVITÉS SPORTIVES, Il FAUDRA AVOIR UNE PAIRE DE BASKETS PROPRES, UN SURVETEMENT OU SHORT DANS LEUR SAC.

	Journée 10 h – 18 h 30	Soirée Accueil 19 h à 22 h 30
Mercredi 12 juillet	**Centre Aquatique d'Issoire**	
Mercredi 19 juillet	**Canoë – Pont du Château**	
Vendredi 21 juillet		**Espace d'Ornano - tournoi de pétanque**
Mercredi 26 juillet	**Randonnée : Lac du Guéry**	
Vendredi 28 juillet		**Sport collectif atypique**
Mercredi 02 août	**Vulcania**	
Vendredi 04 août		**Soirée Pizza**

COUPON REPONSE

INSCRIPTIONS A PARTIR du LUNDI 26 JUIN DE 18H30 A 20H

Toutes les fiches d'inscription apportées par les jeunes ne seront pas acceptées

Nom : Prénom : Date de Naissance : … / … / . . . .

N° de téléphone du domicile :

N° de portable représentant légal 1 : ……..

N° de portable représentant légal 2 : ……

Signature :

COCHEZ LA CASE OU VOTRE ADOLESCENT SERA PRESENT

	JOURNEE	SOIR
Mercredi 12 juillet	Centre Aquatique d'Issoire ☐	
Mercredi 19 juillet	Canoë – Pont du Château☐	
Vendredi 21juillet		tournoi de pétanque ☐
Mercredi 26 juillet	Randonnée ☐	
Vendredi 28 juillet		Sport ☐
Mercredi 2 août	Vulcania ☐	
Vendredi 4 août		soirée ☐